

Edito du maire

Au seuil de la saison estivale, voici une nouvelle édition de notre traditionnel bulletin communal.

Nous souhaitons ainsi continuer de vous informer sur l'activité municipale et l'avancement des divers dossiers (travaux, école, agriculture, intercommunalité, vie associative....)

Comme vous avez pu le voir dans la presse, l'avis d'appel à la concurrence pour les travaux du lotissement a été lancé. Les entreprises ont jusqu'au 20 juin pour répondre. Dès que le choix aura été entériné, nous pourrons passer à la phase travaux (au plus tard au mois de septembre). Cette réalisation est essentielle pour le développement de notre commune. De la réussite de cette opération dépendra l'avenir de tous les services de proximité du village.

Et rien n'est jamais gagné d'avance.

En effet, si l'arrivée d'un nouveau médecin se précise, le kiné Monsieur Pierre Delmas arrêtera son activité fin novembre pour se consacrer à d'autres passions. Nous avons engagé dès à présent, des démarches pour rechercher un successeur.

Malgré les récentes actions menées pour tenter de sauver l'unité du Valdonnez, il semble de plus en plus probable que notre communauté de communes sera scindée en deux et que Brenoux, Lanuéjols et Saint Etienne fusionneront au 1^{er} janvier 2017 avec les communes de « com-com » du goulet Mont Lozère et de Villefort, où seront intégrées les communes de Laubert, de Montbel et deux communes gardoises.

Une page de l'histoire de notre territoire va se tourner durant le deuxième semestre 2016, ce sera une période un peu particulière car il faudra trouver des consensus pour la séparation d'un côté et la reconstruction de l'autre. La tâche s'annonce difficile, mais je peux vous assurer que nous nous efforcerons toujours de défendre les intérêts de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne saison estivale et de bonnes vacances.

DANS CE NUMÉRO :

C'est les Vacances.	2
Le budget 2016 est voté	2
Une identité pour les rues du bourg	2
Les déchets : pensez à faire le tri.	3
Des nouvelles des travaux	3
Vie pratique	4
Les brèves communales	4

Une journée conviviale auprès de nos aînés

Le dimanche 10 janvier 2016 s'est tenu le traditionnel repas des aînés organisé par le CCAS. 107 personnes ont participé à ce moment de convivialité qui permet d'entretenir ou de créer des liens et pour certains qui est l'occasion d'un retour au pays.

Sur des tables joliment décorées, on a pu admirer les réalisations festives des enfants de l'école sur les menus.

Un repas élaboré par l'auber-

ge des Laubies a régalé l'ensemble des convives sans oublier l'animation assurée avec entrain par René Baldelon. Ces festivités se sont prolongées jusqu'en fin d'après-midi preuve que les invités étaient satisfaits.

Pour les absents, un colis contenant diverses douceurs confectionnées par un producteur local s'est substitué à cette journée.

Nous serons certainement

amenés à réfléchir au contenu des colis vu l'augmentation des aînés qui sont en maison de retraite et pour lesquels cette formule semble peu adaptée.

Pour rappel, le CCAS est là pour apporter son soutien aux personnes en difficultés qui se font connaître en mairie.

C'est les vacances.

Pour la rentrée prochaine, et au vu du nombre important de départ vers le collège, les effectifs seront sensiblement en baisse et se stabiliseront aux alentours de 55 et 60 élèves. Il y aura toujours 4 classes.

La programmation des TAP 2016/ 2017 sera présentée aux familles lors de la réunion le 20 Juin ainsi que le bilan des actions de l'année, le fonctionnement et les orientations à venir.

Concernant l'externalisa-

tion d'une classe de l'institut Maria Vincent, l'expérience paraît constructive et enrichissante pour tous.

Divers travaux ont été réalisés par Noel Berthomieu et son équipe technique qui ont posé des grillages, réalisé des placards...

Vous pouvez aussi admirer la fresque créée par les enfants et installée par le potier Anthony Lagarde à l'entrée de l'école sous le nouvel abri.

En cette fin d'année, Il convient également de remercier les enseignantes, le personnel communal et les différents intervenants pour leur implication et leur motivation à conserver l'attractivité de cet établis-



AGENDA COMMUNAL

12 août 2016

Grand loto du Club Les 3 vallées du Valdonnez à 20h30 à la salle des fêtes de Saint-Etienne.

02 septembre 2016

Soirée pizzas à Varazoux

Et tous les mercredis soir de l'été Soirée pétanque à la salle des fêtes organisée par le foyer rural

Une identité pour les rues du bourg

Comme annoncé dans le précédent bulletin et dans le cadre du programme de revitalisation des centres bourgs, l'action de nommage des rues a bien avancé en partenariat avec la Poste.

Faisant suite à la consultation de la population, un groupe de travail a choisi le nom des rues en s'appuyant sur les propositions des habitants.

Cependant, certains noms de rue étant déjà portés sur le cadastre, il nous est impossible de les modifier.

Je ne comprends pas les Anglais ! Tandis qu'en France nous donnons à nos rues des noms de victoires : Wagram, Austerlitz...

Là-bas, on leur colle des noms de défaites : Trafalgar Square, Waterloo Place...

Alphonse Allais

Il a également fallu tenir compte des contraintes de la poste qui refuse l'attribution de noms existants sur des communes ayant le même code postal.

Par exemple, « rue droite », « rue du centre »...

Bientôt les rues s'agrémenteront de plaque et de numéros ...

Le budget 2016 est voté...

Concernant les finances de la communes, peu de changement en cette période de crise, les dotations de l'état sont en baisse de 5% pour la dotation forfaitaire et nous ne percevront plus de dotation de péréquation.

Une légère compensation avec une revalorisation de la dotation de solidarité

rurale de 5% mais sur des bases bien moins importantes.

Ces diminutions maintenant régulières ont conduit le conseil à effectuer une augmentation de certaines taxes qui lui assurent des recettes.

Ainsi pour 2016 :

◆ La taxe d'habitation

passé de 7.29 % à 7.40% .

◆ La taxe sur le foncier non bâti passe de 153.10 % à 155.40 %. (Soit une augmentation de 1.5%.)

Cette deux taxes sont liées et en augmenter une oblige l'autre à varier de façon identique.

Les chiffres du budget 2016

BUDGET COMMUNE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Dépenses/recettes réelles	341 832,00 €	443 383,00 €	530 894,28 €	566 885,67 €
Dépenses/recettes d'ordre	101 551,00 €		45 762,00 €	147 313,00 €
Résultat N-1			137 542,39 €	
TOTAL	443 383,00 €	443 383,00 €	714 198,67 €	714 198,67 €
BUDGET EAU				
Dépenses/recettes réelles	39 891,00 €	88 144,00€	267 428,16 €	137 559,00 €
Dépenses/recettes d'ordre	95 197,44 €	22 399,00 €	26 149,00 €	98 947,44 €
Résultat N-1		24 545,44 €		57 070,72 €
TOTAL	135 088,44 €	135 088,44 €	293 577,16 €	293 577,16 €

Les déchets : pensez à faire le tri.

A l'heure où la propreté et l'écologie sont des mots qui résonnent quotidiennement dans nos habitudes de vie, le « quartier » des poubelles dans le centre bourg nous fait honte, surtout le lundi matin ! En effet, il n'est pas rare de retrouver en dehors des containers des cartons, des sacs éventrés que les chiens errants ou les chats d'ailleurs se sont empressés d'éparpiller, des bouteilles vides. Juste pour rappel, il suffit parfois

de faire trois ou quatre pas et de soulever les couvercles pour atteindre un container pratiquement vide et y jeter ses ordures.

Par ailleurs, la déchèterie se fait un plaisir de vous ouvrir ses portes le mercredi après-midi et le samedi matin.

Nous vous rappelons aussi qu'il convient de respecter les piétons en évitant que les déjections des chiens les empêchent

de se promener en toute tranquillité.

Alors merci de respecter la vie communautaire, le personnel aussi et agissons correctement afin de respecter la bonne vie en société.

« La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres »

Déclaration des droits de l'homme

Des nouvelles des travaux...

Les réalisations

Les travaux de réhabilitation du captage de Peyre ont été réalisés. Les débits mesurés à ce jour semblent satisfaisants et la première analyse qualitative est conforme pour la consommation.

L'entreprise ACACIA a travaillé sur notre église : reprise d'un élément de charpente et d'une partie du toit.

Les projets

Mise en conformité STEP de ST Etienne, et travaux sur les drains d'épandage de La Fage

Reprise d'une partie du réseau AEP de Pruneyrolles, et canalisation des eaux de ruissellement sur la V.C de Chalhac.

Travaux de mise aux normes de l'éclairage public (2^{ème} tranche). Installation de radars pédagogiques et reconstruction d'une

barrière de sécurité à l'aire de jeu dans le cadre des amendes de police.

Rénovation du cabinet médical dans le cadre des actions de la communauté de communes.

Liaison des réservoirs de St Etienne et Varazoux avec alimentation du village de Ventalhoc.

Démarrage des travaux de viabilisation du lotissement.

Infos pratiques

Heures d'ouverture au public

Mairie : 9h/12h –
13h30/17h30 le lundi

13h30/17h30 les mardi, mer-
credi et jeudi

9h/12h – 14h30/18h30 le ven-
dredi

Téléphone : 04.66.48.01.66

Mail : Page facebook : Saint
Etienne du Valdonnez
(communauté)

Horaires poste : 8h45/11h45
les lundi, mardi et mercredi

14h30/17h30 le vendredi

Tel : 04.66.48.01.40

Horaires déchèterie :

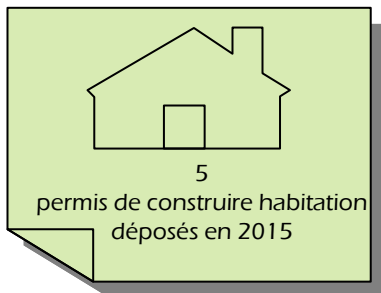
14h/17h le mercredi et

9h/12h le samedi

Horaires navette Mende/Florac
au départ de Saint-Etienne

Vers Mende : 7 h 35 et 13 h 55

Vers Florac : 12 h 25 et 17 h 55



Etat civil premier semestre

NAISSANCES



Jules LABEAUME-MEJEAN le 12/01/2016
Nathanaël GRILHAUT DES FONTAINES le 02/02/2016
Gaston BERNABEU le 14/02/2016
Maxine CHAPELLE le 07/03/2016
Aloïs BRUGERON le 31/05/2016



MARIAGE

Mathieu PUCHERAL et Jadwiga JARZABEK
le 16/01/2016

DECES



Marie-Jeanne PHILIP le 30/03/2016 (Marvejols)
Antoine FILIPPI le 15/06/2016 (Montpellier)

Pour nos agriculteurs

La majeure partie des terrains sectionnaux de la commune ont été vu par Guillaume CABE (de la chambre d'agriculture) pour diagnostiquer ce qui peut être fait pour améliorer ces terrains (pour ceux qui le souhaitent). Il doit transmettre à la DDT une demande d'autorisation de travaux et, communiquer à la mairie l'accord de la DDT. A ce jour nous n'avons pas de réponse ; vous serez informés des suites de ce dossier.

Pont De Merdaric

Suite aux risques d'effondrement du pont des restrictions de circulation limite son usage.

Soyez patient!!

Ce dossier relève du Conseil départemental.

En attendant, respectez les limitations de tonnage.



Commémoration du 08 mai

C'est sous un magnifique soleil que notre cérémonie du 08 mai a eu lieu le 07 mai avec la participation de nos élus départementaux et du corps des sapeurs-pompiers.

Heureusement !! au regard du déluge intervenu le lendemain.

Les brèves communales...

Salle des fêtes

Corinne Sogne prend la suite de Mme Jalabert dans la gestion de la salle des fêtes . Elle sera en charge de l'état des lieux et du ménage. Les réservations et le règlement sont dorénavant à effectuer auprès du secrétaire de mairie.

Cabinet médical

Retour aux sources pour le Docteur Iniguez

Pendant la durée des travaux de rénovation du cabinet médical, il consultera face à la pharmacie sur les lieux de ses débuts.